

OBS n°9

Yves Castanet

3 chemin de la graoueyre  
33610 Cestas

Courriel : *castanet.yves@neuf.fr*

Mobile : +33 777 073 541

**Francis CLERGUEROU**  
Commissaire enquêteur



A l'attention de Mme V SAINTOUT

Commissaire Enquêtrice

10 Juillet 2023

**Objet : projet Lartigue**

Mme la commissaire Enquêtrice,

J'ai l'honneur de solliciter votre attention sur quelques remarques quant au défrichement forestier envisagé dans le cadre du projet Lartigue situé sur Gazinet Cestas.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de participation citoyenne alors qu'un climat de lutte contre le réchauffement climatique et la déforestation s'est installé dans notre pays ainsi qu'au niveau international (COP 26).

### **Problème de mobilité et de sécurité**

À ce jour de nombreux embouteillages se forment lors des heures d'embauches et des sorties des cars de ramassages scolaire, accès à l'autoroute, axe Léognan Mérignac.

De plus un des lotissements Lartigue débouchera sur l'avenue Jean Moulin par une voie (+ de 150 véhicules à rajouter au ceux des quartiers voisins).

Pour éviter cela de nombreux Véhicules se détourneront par le chemin des sources pour se retrouver au ronds-points du Collège Cantelande.

Nuisances sonores dues à l'augmentation du trafic routier dans le secteur Gazinet amplifiées par le défrichement de toutes ces zones (écran naturel anti-bruit de protection des nuisances de l'autoroute).

De nombreux ronds-points à créer (ennemis des cyclistes)

Pas de trottoir séparé sur la piste cyclable, augmentation des élèves vers le collège et les écoles primaires et maternelles, pas de piste cyclable pour rejoindre le centre de Gazinet.

Parking de la gare de Gazinet saturé, (zone bleue dans le centre de Gazinet afin de laisser des places de stationnement pour l'accès aux commerces).

## Biodiversité et Ecologie

De nombreux déplacements d'animaux sauvages (chevreuils, sangliers, lièvres et de nombreux lieux de nidifications pour les oiseaux) traversent les zones impactées par le défrichement où se trouvent les corridors écologiques (trames vertes et bleues).

De plus il est à noter une très grande augmentation de la population animale créant des accidents de la circulation.

Destruction des zones humides habitées par des espèces rares (Crapauds, salamandres, tritons marbrés).

Augmentation de la pollution de l'air au près du collège.

Sincères salutations.

Yves Castanet



Rejoindre : trop grande densité de logements sociaux

